



CÉRÉALES BIO

Fiche filière

À retenir

18 843 producteurs engagés en France
2^{er} producteur de céréales bio dans
l'UE (2023)
279 collecteurs (dont 202 négociants)
549 797 tonnes de céréales bio
collectées (récolte 2024/25)



ORGANISATION

- La filière céréalière biologique française se concentre sur une douzaine d'espèces dont quatre grandes productions : blé tendre, maïs, orges et triticale.
- Le blé tendre est la première céréale collectée.
- La filière céréalière bio fait intervenir trois grands types d'acteurs : les producteurs (18 843 producteurs engagés dans la filière céréalière en 2024/25), 279 collecteurs bio (77 coopératives, 202 négociants) et les transformateurs (259 moulins ayant écrasé des grains et 23 fabricants d'aliments du bétail).

La campagne commerciale est définie comme la période qui s'étend du 1^{er} juillet de l'année N au 30 juin de l'année



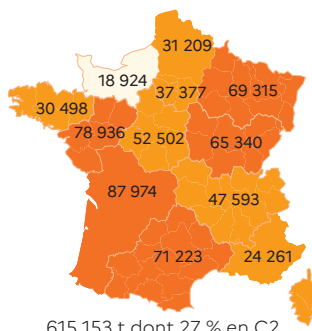
SURFACES EN FRANCE

Les surfaces céréalières biologiques ou en conversion en France ont progressé de 41 % entre 2018 et 2024, passant de 361 911 hectares à 480 271 hectares. Elles représentent en 2024 5,4 % de la surface céréalière française. Depuis 2018, les surfaces céréalières biologiques connaissent une croissance régulière, atteignant un pic en 2023, avant de connaître une baisse en 2024, principalement en raison de conditions météorologiques très difficiles et d'autres facteurs conjoncturels.



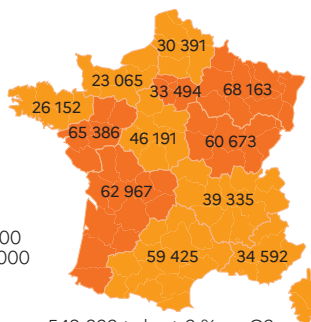
CAMPAGNE 2024/25 : COLLECTE CÉRÉALIÈRE BIOLOGIQUE

Répartition de la collecte biologique nationale
Campagne 2020/21



615 153 t dont 27 % en C2

Répartition de la collecte biologique nationale
Campagne 2024/25



En tonne
○ < 20 000
● de 20 000 à 60 000
● de 60 000 à 100 000
● > 100 000

549 832 t dont 2 % en C2

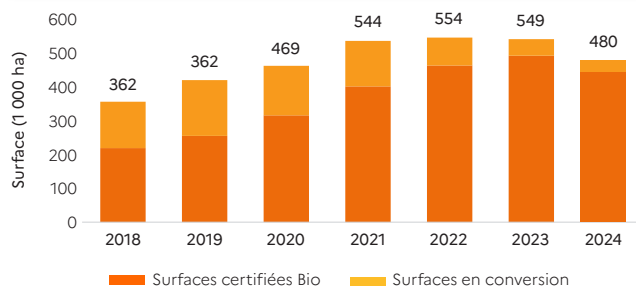


LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE DANS LE MONDE ET L'UE

À l'échelle mondiale, les surfaces de céréales biologiques atteignent en 2024 près de 6 millions d'hectares, soit environ 13 % du total bio, avec une croissance ralentie depuis 2021. Entre 2018 et 2023, elles ont progressé d'environ 33 % dans le monde et de 27 % en Europe, reflétant une expansion régulière mais plus lente ces dernières années. Les expansions les plus importantes concernent l'Europe de l'Est, l'Amérique du Sud et l'Australie.

En Europe, les céréales bio représentent environ 17 % des cultures biologiques. Les principaux pays contributeurs sont l'Espagne (26 %), la France (23 %), l'Allemagne (15 %) et l'Italie (15 %).

Évolution des surfaces céréalières françaises



Source : Agence Bio

Sur les cinq dernières campagnes, la collecte totale de céréales biologiques a connu d'importantes fluctuations. Après avoir progressé de 615 153 tonnes en 2020/21 à un pic de près de 904 000 tonnes en 2023/24 (+ 47 % sur la période), la campagne 2024/25 a enregistré un fort repli à 549 832 tonnes, soit une baisse d'environ 39 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution traduit la volatilité du secteur, influencée principalement par les conditions climatiques, la disponibilité des surfaces et le ralentissement du marché biologique.

En 2024, Grand Est, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie totalisent à eux cinq plus de 50 % des volumes. Ces régions, historiquement les plus collectrices entre 2019 et 2023, sont aussi celles qui subissent les plus fortes baisses en 2024, comme l'Occitanie, qui passe de 113 561 tonnes à 59 425 tonnes, soit près de -50 %.

Blé tendre bio Première espèce collectée en France, le blé tendre atteint 203 581 tonnes en 2024, en forte baisse par rapport à 2023. Quatre régions totalisent près de 50 % des volumes : Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. La hiérarchie régionale évolue nettement : l'Occitanie, première en 2023, recule au troisième rang en 2024 au profit de la Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est.

Mais bio : la collecte 2024 s'établit à 139 107 tonnes, en baisse d'environ 9 % par rapport à 2023. La région Pays de la Loire demeure de loin la première région de collecte avec près de 29 % des volumes, suivie par la Nouvelle-Aquitaine qui représente 20 %. Parmi les quatre principales céréales bio collectées, le maïs apparaît comme l'espèce la moins impactée par les mauvaises conditions climatiques de la campagne. Toutefois, sa récolte a été particulièrement tardive, entraînant des frais de séchage très élevés.

Les orges bio représentent environ 11 % du total des céréales collectées en 2024, soit 64 141 tonnes, en baisse d'environ 35 % par rapport à la campagne 2023. La collecte est principalement concentrée dans le Grand Est (16 %), suivi de l'Occitanie (12 %) et de l'Auvergne-Rhône-Alpes (11 %). D'autres régions contribuent également de manière notable, comme la Bretagne, la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Nouvelle-Aquitaine (9 % chacune).

Le triticale bio se positionne comme la quatrième espèce céréalière biologique collectée en France. Lors de la campagne 2023/24, sa collecte s'élève à 47 318 tonnes, en baisse d'environ 48 % par rapport à 2023. La collecte est principalement concentrée dans le Centre-Val de Loire et le Grand Est (16 % chacun).



COMMERCIALISATION

La première mise en marché des céréales françaises (bio et conventionnelle) est réalisée par les organismes collecteurs déclarés (Art L 666-1 du Code Rural et de la pêche maritime). Ces derniers sont en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente intérieure des céréales. Alors que la production bio est difficilement quantifiable en France, du fait de rendements variables, les volumes de collecte soumis à des obligations déclaratives constituent une base de données robuste afin de suivre l'évolution de ces filières.



PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS DES CÉRÉALES BIO

En 2024/25, les deux principaux débouchés des céréales issues de l'agriculture biologique en France, hors utilisations à la ferme pour les quatre principales céréales citées, sont la fabrication d'aliments pour animaux (36 % des volumes) et la meunerie (26 %). Viennent ensuite les ventes directes aux éleveurs et aux industries agroalimentaires (8 %) ainsi que les exportations (6 % des volumes).



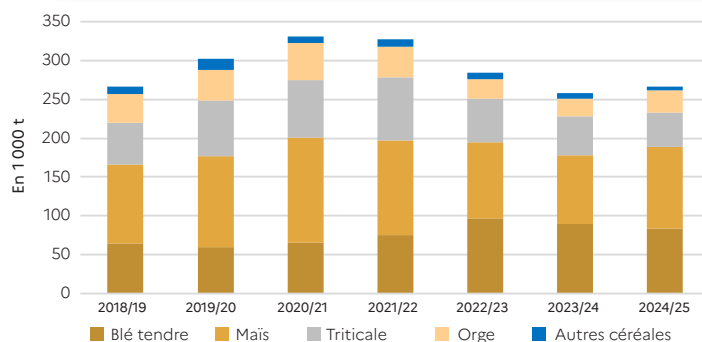
TRANSFORMATION

L'industrie de la meunerie bio :

L'industrie de la meunerie bio est la 2^e industrie utilisatrice de graines de céréales bio. Au cours de la campagne 2024/25, 203 000 tonnes de céréales (dont 91 % de blé tendre) ont été utilisées par la meunerie bio. 185 000 tonnes de blé tendre bio ont été transformées en farine. 65 % de la farine bio est consommée par la boulangerie artisanale, les fournils des grandes et moyennes surfaces et l'industrie agroalimentaire. Les boulangeries-pâtisseries artisanales représentent 30 % de cette consommation et affichent un marché en croissance durable.

L'industrie de l'alimentation animale bio (FAB) a intégré 267 240 tonnes de céréales biologiques en 2024/25. La structure d'approvisionnement reste dominée par le maïs et le blé tendre, qui totalisent 71 % des volumes, devant le triticale (16 %) et l'orge (11 %).

FAB : Évolution des mises en œuvre totales



Source : FranceAgriMer



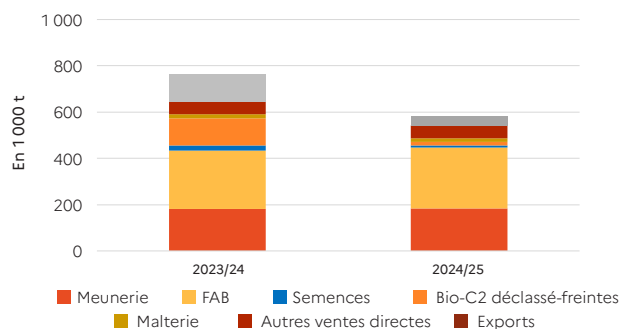
BILANS

Ressources



Source : FranceAgriMer

Utilisations



Source : FranceAgriMer



ÉCHANGES

En l'absence de nomenclature douanière spécifique, aucune donnée officielle n'est disponible pour les échanges de produits bio ; les estimations s'appuient donc sur des retours d'experts et les éléments des bilans disponibles. Les échanges de blé tendre bio se concentrent principalement avec les pays limitrophes.

Les importations, qu'il s'agisse de celles des moulins, des fabricants d'aliments pour bétail (FAB) ou des organismes stockeurs, augmentent fortement en 2024/25. Cette hausse vise à compenser le déficit de collecte provoqué par une année climatique particulièrement difficile. Elles représentent désormais 12 % des volumes collectés, contre seulement 1 % lors de la campagne 2023/24. Les exportations sont en baisse, afin de prioriser les besoins du marché intérieur, tandis qu'une légère hausse est observée pour les utilisations par la meunerie et les fabricants d'aliments pour bétail après une campagne précédente en recul.